



Assemblée publique

Date : Mercredi le 12 juin 2019
Heure : 18 h
Endroit : Centre de service, Rivière-du-Loup

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Mot de bienvenue, ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	Mme Anaïs Giroux-Bertrand souhaite la bienvenue aux membres et fait la vérification du quorum. M. Dionne est absent.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Mme Anaïs Giroux-Bertrand fait la lecture du projet d'ordre du jour et demande si des ajouts sont nécessaires. <ol style="list-style-type: none">1. Tirage au service de garde2. Projet-école Riou IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Josée Roy QUE l'ordre du jour soit adopté après l'ajout des deux points. La proposition est adoptée à l'unanimité.	
3. Lecture et adoption de procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 24 avril 2019	Mme Anaïs Giroux-Bertrand fait la lecture du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil d'établissement. IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sharon Woodman QUE le procès-verbal de la réunion du 24 avril 2019 du conseil d'établissement soit adopté après modification. La proposition est adoptée à l'unanimité.	Correction des coquilles dans l'ordre du jour. Correction à apporter au procès-verbal, car l'école Riou n'a pas été au Pavillon-de-l'Avenir pour l'activité « Allumons les passions ».

SUIVI À DONNER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUJET À DISCUTER
	<p>Le rapport annuel a été préparé par la présidente, Mme Anaïs Giroux-Bertrand. Il est présenté aux membres. Le rapport sera envoyé à la commission scolaire.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Annie Lévesque Que le rapport annuel de l'année 2018-2019 soit approuvé tel quel.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Mme Johanne présente la répartition des budgets de base pour l'année 2019-2020 pour les quatre écoles. Plusieurs mesures seront ajoutées aux budgets de base. Mme Lussier nous les explique.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Sharon Woodman</p> <p>QUE le conseil d'établissement adopte le budget de l'école Moisson-d'Arts au montant de 14 714 \$ et qu'il soit soumis à la Commission scolaire pour approbation, étant entendu que ce montant sera rajusté selon l'effectif scolaire réel au 30 septembre 2019 et les soldes budgétaires en vertu de l'article 96.24, s'il y a lieu, ou selon tout autre apport financier en référence à l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique.</p> <p>QUE le conseil d'établissement adopte le budget de l'école La Chantrelle au montant de 5 760 \$ et qu'il soit soumis à la Commission scolaire pour approbation, étant entendu que ce montant sera rajusté selon l'effectif scolaire réel au 30 septembre 2019 et les soldes budgétaires en vertu de l'article 96.24, s'il y a lieu, ou selon tout autre apport financier en référence à l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique.</p>	<p>4.1 Rapport annuel du conseil d'établissement (bilan);</p> <p>4.2 Budgets 2019-2020;</p> <p>4. Objet d'approbation :</p>

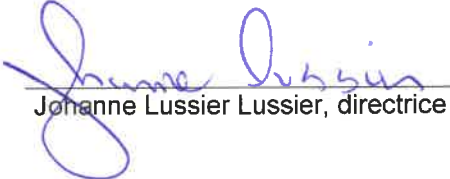
SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.3 Changements à l'horaire</p>	<p>QUE le conseil d'établissement adopte le budget de l'école Notre-Dame-du-Sourire au montant de 8 070 \$ et qu'il soit soumis à la Commission scolaire pour approbation, étant entendu que ce montant sera rajusté selon l'effectif scolaire réel au 30 septembre 2019 et les soldes budgétaires en vertu de l'article 96.24, s'il y a lieu, ou selon tout autre apport financier en référence à l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique.</p> <p>QUE le conseil d'établissement adopte le budget de l'école Riou au montant de 7 090 \$ et qu'il soit soumis à la Commission scolaire pour approbation, étant entendu que ce montant sera rajusté selon l'effectif scolaire réel au 30 septembre 2019 et les soldes budgétaires en vertu de l'article 96.24, s'il y a lieu, ou selon tout autre apport financier en référence à l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Mme Johanne a déjà approuvé les sorties.</p> <p>Moisson-d'Arts : Aster et jeux gonflables durant la dernière semaine d'école.</p> <p>Mme Vicky ira manger une crème glacée avec ses élèves.</p> <p>Mme Dominique et Mme Amélie iront marcher au parc Élyse et manger une crème glacée avec leurs élèves.</p> <p>Mme M-Eve rendra visite avec sa classe à la résidence Rose des vents le 14 juin.</p> <p>Mme Amélie offrira un diner récompense le 20 juin à sa classe.</p> <p>Riou : Il y aura une générale le 13 pour le spectacle du 14 juin.</p> <p>Il y aura des olympiades le 18 en PM.</p>	

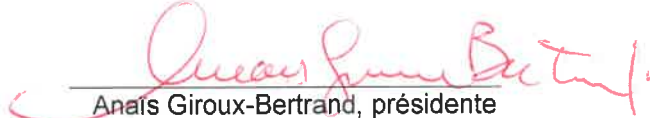
SUIVI À DONNER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUJET À DISCUTER
	<p>Dîner pizza à l'école Riou</p> <p>Déjeuner et collation glacée</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Linda Angers</p> <p>QUE le Conseil d'établissement approuve les changements à l'horaire.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Un changement devra être apporté l'an prochain dans la grille-matières de l'école Moisson-d'Arts. En effet, il y aura 30 minutes d'anglais ajoutée à l'horaire. Par conséquent, il y aura 30 minutes d'éducation physique en moins.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Nancy Dubé</p> <p>QUE le Conseil d'établissement approuve le changement à la grille-matière de l'école Moisson-d'Arts pour l'an prochain.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>La Commission scolaire demande si le conseil est en accord d'ouvrir une classe à St-Epiphanie.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Hélène Thériault</p> <p>QUE le Conseil d'établissement approuve l'ouverture d'une classe de maternelle 4 ans à temps plein à l'école Notre-Dame-du-Sourire de Saint-Epiphanie.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	<p>4.4 Grille-matière à l'école Moisson-d'Arts</p> <p>4.5 Classe de maternelle 4 ans à St-Epiphanie</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.6 Plan d'action contre l'intimidation et la violence (bilan);</p> <p>4.7 Cahiers d'activités.</p>	<p>Mme Édith Dumont nous fait la lecture bilan du plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence à l'école pour l'année 2018-2019.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Josée Roy</p> <p>QUE le bilan soit adopté tel quel.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Mme Johanne nous fait la lecture des prix pour les cahiers d'activités.</p> <p>De plus, elle nous explique le nouveau fonctionnement à l'école La Chanterelle, car celui-ci sera différent l'an prochain. Il y aura du team teaching, ainsi qu'une enseignante assignée en français et ainsi qu'une en mathématique. Du déjumelage sera fait pour les élèves en modification. Aucun cahier ne sera nécessaire en mathématique et en français.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par M. Dany Dupuis</p> <p>QUE la liste des cahiers d'activités ainsi que les coûts reliés à l'achat de ceux-ci soient adoptés tels quels.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
<p>5. Objets de consultation :</p> <p>5.1 Défi Everest;</p>	<p>Le vendredi 20 septembre prochain, les élèves de 5^e et 6^e années participeront au Défi Everest. L'évènement se déroulera en avant-midi.</p>	

SUIVI À DONNER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DISCUTER
	<p>Mme Johanne demande aux membres de réinvestir dans l'achat de livres pour les écoles s'il reste un solde en fin d'année dans le compte du conseil d'établissement. Les membres sont d'accord.</p> <p>L'assemblée aura lieu le mardi 10 septembre 2019 à l'école Moisson-d'Arts, à 19h. Mme Johanne propose d'offrir 50\$ par école pour les gens qui se présentent à l'assemblée. Nous appliquerons le 50\$ sur les factures des parents gagnants. Les membres acceptent.</p>	<p>5.2 Achat de livres ;</p> <p>5.3 Assemblée générale de l'automne 2019 :</p>
	<p>Mme Nancy nous mentionne que tout se déroule très bien dans sa classe flexible. Chaque demi-journée, les élèves doivent changer de place. Le désir de faire l'acquisition d'un vélo-pupitre est encore bien présent. Une demande a été faite auprès du Club Optimiste en janvier dernier. De plus, les revenus des projets entrepreneuriaux serviront à cet achat.</p> <p>MA : Vélothron et Marchethon → malgré le froid et la grisaille, tout s'est super bien déroulé.</p> <p>ASTER sera à l'école le 17 juin.</p> <p>Mme Marie-Hélène nous présente le tableau des budgets 2018-2019 pour les deux services de garde.</p> <p>Un montant de 1 350\$ est toujours disponible au compte du Conseil d'établissement. Chaque membre reçoit sa feuille pour faire la demande des frais de déplacement pour les réunions de l'année. Tous les membres ont droit au kilométrage aller-retour multiplié par 0.44\$ s'ils étaient seuls, ou 0.49\$ en covoiturage. Une dépense de 20\$/membre sera faite pour le souper.</p>	<p>5 Rapports des responsables :</p> <p>6.1 Enseignants;</p> <p>6.2 Service de garde;</p> <p>6.3 Trésorière;</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>Commission scolaire n'a pas accepté d'ajouter du temps, mais nous le financerons.</p> <p>À compter du mois de septembre, un après-midi par semaine sera réservé à des activités. Afin de pouvoir se qualifier à ces activités, les élèves auront des critères à respecter. De plus, cet après-midi permettra aux enseignants d'apporter de l'aide en math et en français.</p> <p>Il y aura une rencontre avec les parents où un formulaire leur sera remis. Il pourrait y avoir des changements à chaque étape. Les 3e, 4e, 5e, et 6e années sont éligibles, mais le nombre de candidats retenus ne dépassera pas 20.</p>	
10. Période de questions	Aucune question.	
11. Levée de l'assemblée	Levée de l'assemblée à 20h49 proposée par Nancy Dubé.	


 Johanne Lussier Lussier, directrice


 Anaïs Giroux-Bertrand, présidente